L'ANAPHORE PRONOMINALE EN FRANÇAIS CLASSIQUE ET EN FRANÇAIS MODERNE : RAPPORTS ANAPHORIQUES AMBIGUS VS RAPPORTS ANAPHORIQUES NON-AMBIGUS[1]

Résumé : *Cette contribution portera sur l'étude du fonctionnement référentiel des pronoms démonstratifs dans les Mémoires de Jean-François de Retz et dans L'éducation sentimentale de Flaubert. Certes, nombreuses sont les études qui se sont intéressées à l'analyse de ce type de pronoms, mais notre apport vis-à-vis de tout ce qui a précédé consiste à mettre l'accent sur le processus de référenciation des pronoms démonstratifs et sur leur rôle dans l'organisation informationnelle. En partant d'exemples de phrases attestées, nous allons essayer de montrer qu'il est souvent difficile de résoudre certains rapports anaphoriques, essentiellement lorsqu'il s'agit de rattacher le pronom anaphorique à son antécédent. Notre but consiste également à montrer que les textes de la période classique sont difficilement interprétables par le lecteur moderne étant donné que ce dernier se trouve obligé de résoudre certains rapports anaphoriques ambigus qui agissent directement sur la cohérence textuelle et l'organisation informationnelle.*

Mots-clés **:** *pronoms anaphoriques, pronoms démonstratifs, saillance, topique, accessibilité référentielle, antécédent, ambiguïté référentielle*.

Abstract*: This contribution will focus on the study of the repository operation of Demonstrative Pronouns in the memoirs of Jean-François de Retz and Flaubert sentimental education. There are certainly many studies that became interested in the analysis of this type of pronouns, but our contribution towards everything what came before is to focus on the process of benchmarking of the demonstrative pronouns and their role in the informational organization. Starting from example attested sentences, we will try to show that it is often difficult to resolve some anaphoric reports, mainly when it comes to relate the anaphoric pronoun to its antecedent. Our aim is also to show that the texts of the classical period are difficult to interpret by the modern reader because the latter is obliged to solve some ambiguous anaphoric reports that act directly on the textual coherence and informational organization.*

Keywords*: anaphoric pronouns, demonstrative pronouns, referential accessibility, referential ambiguity, topical.*

Introduction

L'étude du fonctionnement référentiel des pronoms démonstratifs va nous permettre de concevoir la spécificité de la langue classique et de la langue moderne en ce qui concerne la référence pronominale. Dans leur volonté d'éviter les

[1] **Achraf Ben ARBIA**, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan, LR : Laboratoire de Recherche *Langues, Discours et Cultures*, ISSH de Jendouba, Tunisie.
achraf_benarbia@yahoo.fr

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

équivoques[1] nées d'un usage libre des termes anaphoriques, les remarqueurs de la période classique travaillent sur la réglementation de l'usage et l'éviction des équivoques en édictant des règles ayant pour but la restriction de la liberté des processus de référenciation. Autrement dit, le maintien de la cohérence textuelle passe avant tout par une bonne gestion des termes de reprise. Cependant et malgré les consignes des remarqueurs, l'usage demeure en évidente discordance par rapport aux consignes établies par les remarqueurs. Deux problèmes majeurs sont ainsi posés, le premier est relatif à la localisation du référent d'un pronom anaphorique lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents et le deuxième est lié à la non-coréférence de deux occurrences d'un même pronom anaphorique. Pour restreindre cette grande liberté dans l'usage, issue en particulier des rattachements référentiels libres, les remarqueurs de la période classique édictent le critère de la proximité comme critère unique et fondamental pour résoudre les rapports anaphoriques ambigus. Dans ce sens, lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents pour le même marqueur anaphorique, le bon référent serait le GN le plus proche. Cependant, ce critère ne s'applique pas toujours avec la même rigueur pour tous les énoncés étant donné que certains antécédents peuvent être plus saillants que le GN le plus proche. Ceci étant, la situation résulte d'un conflit mal réglé entre le sens et la construction des paroles. Dans ce sens, la question qui se pose est de savoir s'il faut rattacher le pronom anaphorique à l'antécédent le plus proche ou celui qui est plus saillant dans l'énoncé. Pour le premier critère relatif à la position de l'anaphorique et de l'anaphorisé, les travaux de ces dernières années ont montré clairement les limites et les insuffisances d'une telle approche. L'énoncé (1), tiré des *Mémoires* de Jean-François de Retz, présente une ambiguïté référentielle due à la présence de deux référents concurrents pour le même marqueur anaphorique :

> 1) Le chancelier entra dans le cabinet à ce moment. Il était si faible de son naturel qu'il n'y avait jamais dit, jusques à *cette occasion*, *aucune parole de vérité* ; mais en ***celle-ci***[2] la complaisance céda à la peur. Il parla, et il parla selon ce que lui dictait ce qu'il avait vu dans les rues. (Retz Jean-François De, *Mémoires : t. 2 : 1648-1649*, 1679, p. 21, partie 2)

Cet exemple tiré de notre corpus résume le problème relatif à la gestion des pronoms anaphoriques en français classique. A première vue, il s'avère difficile de rattacher le pronom démonstratif ***celle-ci*** à un antécédent facilement repérable. Faut-il le rattacher à l'antécédent le plus proche *aucune parole de vérité* ou à l'autre antécédent concurrent présent dans le même énoncé *cette occasion*?
En français moderne la situation est totalement différente. Les écrivains accordent une grande importance à la construction de la parole et cherchent particulièrement

[1] Vaugelas, C-F de, 1647, *De la netteté du style et des équivoques*, pp. 577-593.
[2] Tous les pronoms démonstratifs dans ce travail seront mentionnés en **gras** et *italique*.

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

l'éviction des ambiguïtés référentielles susceptibles d'entraver la résolution des rapports anaphoriques. Ceci étant, la gestion des pronoms anaphoriques ne pose généralement aucun problème dans la mesure où la désignation du référent approprié pour l'expression anaphorique pronominale est facile à établir. Dans l'énoncé (2), le rattachement du pronom démonstratif *celle-ci* à son propre antécédent ne se heurte à aucun problème d'ordre référentiel :

> 2) Dussardier, qui tenait par obligeance celui d'une nommée Hortense Baslin, se présenta un jour à la caisse au moment où Mlle Vatnaz apportait le compte de cette fille, 1682 francs que le caissier lui paya. Or, la veille même, Dussardier n'en avait inscrit que 1082 sur le livre de la Baslin. Il le redemanda sous un prétexte ; puis, voulant ensevelir cette histoire de vol, lui conta qu'il l'avait perdu. *L'ouvrière* redit naïvement son mensonge à *Mlle Vatnaz* ; ***celle-ci***, pour en avoir le coeur net, d'un air indifférent, vint en parler au brave commis. Il se contenta de répondre : "Je l'ai brûlé"; ce fut tout. Elle quitta la maison peu de temps après, sans croire à l'anéantissement du livre et s'imaginant que Dussardier le gardait. (Flaubert, *L'Éducation sentimentale* (1869), 1869, p. 249, Troisième partie, *T 2*)

Dans ce passage, en dépit de la présence d'un référent concurrent *l'ouvrière* compatible en genre et en nombre avec le pronom anaphorique, c'est l'antécédent *Mlle Vatnaz* qui constitue le référent approprié du pronom démonstratif *celle-ci* sans aucune ambiguïté référentielle.

Sur la base d'exemples semblables, nous allons essayer de montrer que la résolution des rapports anaphoriques en français classique pose problème. Nous objectif consiste à montrer que le principe de proximité ne suffit pas pour localiser le référent d'un terme de reprise dans la mesure où les autres référents peuvent également jouir d'une forte accessibilité référentielle et prétendre au rôle d'antécédent.

Cette contribution abordera deux principaux axes. Le premier est essentiellement théorique. Il débute par un état de la question qui discute les principaux problèmes relatifs en général à la référence pronominale et en particulier à la gestion des pronoms anaphoriques dans les textes classiques. Il sera de ce fait question de traiter quelques énoncés ambigus afin de démontrer que le critère de proximité ne suffira pas en général à localiser l'antécédent d'un pronom anaphorique. Le deuxième vise à préciser que d'autres critères interviennent dans le choix du référent lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents ayant différentes positions syntaxiques dans l'énoncé. Ces critères vont nous permettre de classer les référents selon leur degré d'accessibilité référentielle. Ces derniers seront classés en trois catégories : référents ayant une forte accessibilité référentielle, référents ayant une accessibilité référentielle moyenne et référent ayant une faible accessibilité référentielle. Cette classification permettra de résoudre certains énoncés ambigus. En nous basant sur la théorie de l'accessibilité développée par Ariel (1990, 1996, 2001) et la hiérarchie de l'accessibilité

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

largement prônée par Keenan et Comrie (1977), nous allons essayer de classer les référents selon leur degré de saillance. Dans le cadre d'une ambiguïté référentielle, le référent le plus accessible serait le GN le plus saillant dans l'énoncé. Notons enfin que les problèmes de rattachement référentiel sont l'une des caractéristiques de la langue classique face à laquelle les points de vue diffèrent et les analyses visant essentiellement la restriction de la grande liberté référentielle des pronoms anaphoriques sont d'une variété extrême.

I. Rapports anaphoriques en français classique *vs* en français moderne : rapports anaphoriques ambigus *vs* rapports anaphoriques non-ambigus

Contrairement à la plupart des études précédentes consacrées aux pronoms démonstratifs et à leur fonctionnement référentiel, cette contribution vise à présenter une étude approfondie des pronoms démonstratifs, étude qui mettra au premier plan leur rapport avec le GN auquel ils se rapportent, leur antécédent. Le français classique se caractérise par une grande liberté référentielle, liberté dont le revers est la multiplication des règles qui visent à restreindre l'emploi des pronoms anaphoriques. Néanmoins, durant toute la période classique, le rattachement d'un pronom anaphorique à son antécédent se heurte à plusieurs problèmes. Autrement dit, le problème qui se pose lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs pronoms anaphoriques est de savoir si le pronom en question réfère à l'antécédent le plus proche ou l'antécédent le plus saillant, constituant le thème de l'énoncé. Les remarqueurs classiques optent pour une approche textuelle selon laquelle le pronom anaphorique se rattache à l'antécédent le plus proche dans l'énoncé. Pour éviter toute ambiguïté référentielle, le pronom anaphorique reprend le GN le plus proche, qui se situe généralement à gauche du terme de reprise. En français moderne, l'antécédent d'une expression anaphorique pronominale est le plus souvent le GN le plus proche et le plus saillant constituant ainsi le thème de l'énoncé. Dans ce cadre, la résolution du rapport anaphorique en termes de relation entre anaphorique / anaphorisé ne pose aucun problème d'interprétation :

> 3) Frédéric répliqua sèchement : -" adieu ! " Il descendit la rue de Bréda comme une pierre qui déroule, furieux contre *Arnoux*, se faisant le serment de ne jamais plus le revoir, ni elle non plus, navré, désolé. Au lieu de la rupture qu'il attendait, voilà que l'autre, au contraire, se mettait à la chérir et complètement, depuis le bout des cheveux jusqu'au fond de l'âme. La vulgarité de *cet homme* exaspérait *Frédéric*. Tout lui appartenait donc, à ***celui-là*** ! Il le retrouvait sur le seuil de la lorette ; et la mortification d'une rupture s'ajoutait à la rage de son impuissance. (Flaubert, *L'Éducation sentimentale* (1869), 1869, p. 235, Deuxième partie, T 1)

Dans l'énoncé (3), le pronom anaphorique *celui-là* reprend l'antécédent saillant *cet homme* qui anaphorise le nom propre *Arnoux*. La présence d'un autre référent

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

concurrent *Frédéric* ne rend pas le rapport anaphorique ambigu étant donné que l'assignation de l'antécédent à son propre terme de reprise ôte toute possibilité d'ambiguïté référentielle. Ce choix référentiel univoque est, en outre, fondé sur le rôle que joue la particule adverbiale *là*, marquant un degré d'éloignement dans *celui-là*. En conflit avec la proximité activée par *–ci*, *là* dans *celui-là* désigne un référent plus éloigné qui ne peut être que le GN *cet homme*.

En français classique, le rattachement référentiel de l'antécédent à l'expression anaphorique pronominale suggère différentes interprétations référentielles liées à la présence de référents concurrents ayant le même degré d'accessibilité référentielle que le GN candidat :

> 4) Il me donnait le choix de cette galère ou d'une frégate de Dunkerque, qui était à la même plage, et qui était montée de trente-six pièces de canon. ***Celle-ci*** était plus sûre pour passer le golfe de Léon, dans une saison aussi avancée, car nous étions dans le mois d'octobre (Retz Jean-François De, *Mémoires* : t. 4 : 1651-1654, 1679, p. 552, partie 2).

Dans cet énoncé, le pronom démonstratif ***celle-ci*** est susceptible de reprendre l'un des GN mentionnés dans le contexte gauche : *cette galère* ou *une frégate de Dunkerque*. L'ambiguïté référentielle dans cet énoncé provient du déterminant cette du SN *cette galère*, qui donne une saillance indéniable au référent de ce SN, en conflit avec la proximité activée par *–ci* dans *celle-ci*. Le pronom anaphorique ***celle-ci*** a le même genre et le même nombre que chacun des deux GN en concurrence, présents dans l'énoncé. S'agit-il de rattacher ce pronom anaphorique au premier GN *cette galère* ou à l'antécédent le plus proche *une frégate de Dunkerque* ? A première vue cet énoncé est ambigu étant donné qu'il s'avère difficile de trancher lequel des deux GN peut prétendre au rôle d'antécédent pour le pronom anaphorique ***celle-ci***.

Ce genre d'ambiguïtés référentielles est assez récurrent au XVII^{ème} siècle. En travaillant sur l'éviction des équivoques, les remarqueurs de la période classique abordent les rapports anaphoriques compte tenu de leur rôle à assurer la cohérence d'un texte. C'est essentiellement pour cette raison qu'ils attribuent une grande importance à la netteté de style considérant ainsi les termes de reprise comme moyens cohésifs assurant l'organisation informationnelle d'un texte. Toutefois, dans l'usage, la situation est totalement différente étant donné que ces pronoms anaphoriques sont souvent considérés comme une source d'ambiguïté référentielle dans leur rapport avec l'antécédent. Il s'agit généralement d'équivoques issues des rattachements syntaxiques et référentiels libres entre le terme de reprise et son antécédent :

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

5) Mais *le premier président* les enchanta, et au point que du moment que l'on sut que messieurs les généraux avoient pris la résolution de se laisser entendre sur leur intérêt, il n'y eut pas *un officier* dans l'armée qui ne crût être en droit de s'adresser *au premier président* pour ses prétentions. Celles qui parurent en ce temps-là furent d'un ridicule que ***celui-ci*** aurait peine à s'imaginer (Retz Jean-François De, *Mémoires* : t. 2 : 1648-1649, 1679, p. 455, partie 2).

Dans cet énoncé, le pronom démonstratif ***celui-ci*** est source d'ambiguïté référentielle étant donné que son rattachement référentiel à un antécédent facilement repérable pose problème. Dans ce sens, ce pronom anaphorique peut référer aussi bien à *un officier* qu'au *premier président*. L'approche textuelle adoptée par les remarqueurs de la période classique résout ce type d'ambiguïté référentielle en rattachant le pronom démonstratif ***celui-ci*** à l'antécédent le plus proche, à savoir *le premier antécédent*.

Il convient d'ajouter à ce stade que l'approche textuelle adoptée pour la résolution des rapports anaphoriques ambigus n'est pas toujours fiable dans la mesure où la présence d'autres antécédents également saillants donne à voir les limites du principe de proximité. Cette grande liberté en matière d'anaphore pronominale est avant tout due à un conflit mal réglé entre deux approches, l'approche textuelle qui privilégie la règle de proximité lors de l'analyse des rapports anaphoriques et l'approche cognitive pour laquelle le pronom anaphorique doit se rattacher au référent le plus saillant dans l'énoncé. Edicter en règle absolue le principe de proximité pour la résolution des rapports anaphoriques ne permet pas toujours d'éviter les équivoques étant donné qu'il s'avère difficile de se fonder uniquement sur la linéarité du discours pour localiser le référent d'un pronom anaphorique. L'accès au référent se fonde sur d'autres principes également d'une grande importance, à savoir le principe de saillance. Ceci étant, le rattachement du pronom anaphorique à son antécédent se fait en tenant compte du sens de l'énoncé. Le pronom se rattache ainsi à l'actant saillant de l'énoncé, autrement dit à ce dont parlent les co-énonciateurs et à ce qui est saillant dans leur mémoire discursive :

6) Elle ajouta que *Servien* soutenait qu'il fallait que j'eusse un concert secret avec *monsieur le prince*. Mais je ne m'étonne pas de ***celui-ci***, reprit-elle ; c'est un traître qui s'entend avec lui et qui est au désespoir de ce que vous lui faites (Retz Jean-François De, *Mémoires* : t. 3 : 1650-1651, 1679, p. 335, partie 2).

A première vue, le rattachement du pronom démonstratif ***celui-ci*** dans cet énoncé pose problème. Autrement dit, faut-il le rattacher à l'antécédent le plus proche *monsieur le prince* ou au premier antécédent, thème de l'énoncé, *Servien* ? Dans cet exemple le rattachement référentiel du pronom anaphorique se fonde sur la construction du sens dans la mesure où les événements tournent autour du premier antécédent *Servien*, qualifié de *traître*. Ceci étant, *Servien* constitue le référent le

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

plus saillant dans l'énoncé malgré la présence d'un autre référent également saillant *monsieur le prince*. Le pronom démonstratif ***celui-ci*** se rattache ainsi au référent le plus saillant qui reste dans la mémoire discursive des co-énonciateurs, *Servien*.

Ce conflit entre ces deux approches est maintenu tout au long du siècle. Le rattachement des pronoms anaphoriques se fait en faveur de l'une des deux approches, de proximité ou de saillance. Les remarqueurs localisent le référent d'une expression anaphorique en se basant sur la construction de la parole et sur la linéarité du discours. Afin d'ôter ce type d'équivoques qui détermine la compréhension des textes classiques, nous allons essayer de présenter une classification des référents selon leur degré d'accessibilité référentielle en les classant soit en référents de forte accessibilité référentielle, soit en référents ayant une accessibilité référentielle moyenne et en référents de faible accessibilité référentielle. Cette classification sera basée sur des critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques bien déterminés. Le bon référent sera dès lors le référent ayant une forte accessibilité référentielle.

II. La résolution des rapports anaphoriques ambigus : le degré d'accessibilité des référents

Par opposition à la langue moderne, la langue classique est un état de langue où la gestion des pronoms anaphoriques connait l'intersection de plusieurs règles d'interprétation référentielle. Celles-ci ne font que multiplier d'une part les déviations aux règles établies, censées restreindre la grande liberté référentielle des pronoms anaphoriques, et de l'autre les équivoques qui peuvent entraver la cohérence d'un texte ainsi que son organisation informationnelle. L'objectif de cette contribution est d'essayer d'apporter un éclairage sur la résolution du rapport anaphorique des démonstratifs lors du processus de traitement des phrases en contexte discursif. Nous avons déjà posé le problème qui se résume dans l'impossibilité de résoudre certains rapports anaphoriques lorsque plusieurs référents se présentent en tant qu'antécédents concurrents pour le même pronom anaphorique. Dans ce sens, nous allons essayer de passer en revue les différents modes de recrutement de l'antécédent lors d'une concurrence référentielle tout en faisant la classification entre les référents selon leur degré d'accessibilité référentielle.

1. Le recrutement par la proximité

Il arrive souvent lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents que le recrutement du bon référent du terme de reprise se fasse par la

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

proximité. Pour lever toute ambiguïté référentielle, le choix du référent le plus proche permettra de trancher lequel des deux antécédents présents est anaphorisé par le pronom de reprise.

> 7) Il parla dans la séance, avec beaucoup d'aigreur, contre les transports d'argent faits hors du royaume par Cantarini, banquier du cardinal. Vous jugez bien que je ne l'épargnai pas, et que tout ce qui était de *la vieille fronde* se piqua de renchérir sur *la nouvelle*. ***Celle-ci*** en parut embarrassée ; et Croissi, qui en était et qui venait de lire l'apologie de l'ancienne, dit à Caumartin : " la botte est belle, vous l'entendez mieux que nous" (Retz Jean-François De, *Mémoires* : t. 3 : 1650-1651, 1679, p. 330, partie 2).

Dans cet énoncé le principe de proximité «*n'est pas sans vertu*» (Fournier, 2008)[1], puisqu'il permet de localiser le bon référent visé par le pronom anaphorique ***celle-ci***. Dans ce sens, entre les deux GN concurrents, *la nouvelle* constitue l'antécédent visé par le pronom démonstratif ***celle-ci***. Le recrutement par la proximité ôte toute ambiguïté référentielle entre le pronom de reprise et son antécédent. Cette résolution anaphorique univoque est appuyée par le rôle qu'assure la particule adverbiale *–ci* marquant un degré de proximité activée en dotant l'antécédent le plus proche *la nouvelle* d'une saillance indéniable.

2. Le recrutement par le critère morphologique

Ce deuxième mode de recrutement permet également de lever toute sorte d'ambiguïté référentielle étant donné que l'accord morphologique entre le terme de reprise et son antécédent peut trancher quel est l'antécédent que le pronom démonstratif anaphorise. Ceci étant, l'accord est souvent le critère décisif pour localiser le bon antécédent visé par le pronom anaphorique.

> 8) Il me donnait le choix de *cette galère* ou d'*une frégate de Dunkerque*, qui était à la même plage, et qui était montée de trente-six pièces de canon. ***Celle-ci*** était plus sûre pour passer le golfe de Léon, dans une saison aussi avancée, car nous étions dans le mois d'octobre (Retz Jean-François De, *Mémoires* : t. 4 : 1651-1654, 1679, p. 552, partie 2).

Dans cet énoncé, la relation entre le terme de reprise et son antécédent est déterminée par l'accord qui permet de rattacher le pronom démonstratif *celle-ci* à

[1] Fournier, N., Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C., (eds), 2008, «La gestion des anaphoriques en discours au XVII^{ème} siècle : l'exemple du Cardinal de Retz», in : *Discours, diachronie, stylistique du français, Etudes en hommage à Bernard Combettes,* Bern, Peter Lang, pp. 326-341, p. 330.

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

son référent approprié. En dépit de la présence de plusieurs autres antécédents saillants, le référent *une frégate de Dunkerque* constitue l'antécédent visé par le pronom anaphorique en question. Ce référent ayant les mêmes marques morphologiques de genre et de nombre que le pronom *celle-ci*, jouit d'une forte accessibilité référentielle par opposition aux autres antécédents concurrents ayant une accessibilité référentielle moyenne. L'adjectif *sûre* présente également un indice favorisant le recrutement de cet antécédent. Ce dernier s'accorde avec le référent *une frégate de Dunkerque* et ne peut qualifier que cet antécédent étant donné qu'aucun des autres référents concurrents ne peut admettre cette qualification.

3. Le recrutement par la valeur sémantique de l'antécédent

Ce critère est le plus souvent indispensable pour l'identification du bon référent lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents présents pour le même marqueur anaphorique. L'anaphore ne se fait pas par proximité, mais elle est généralement guidée par le contexte et la valeur sémantique des antécédents.

> 9) Cette considération est une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on est plus souvent dupe par *la défiance* que par *la confiance*. Enfin *celle* que le ministre prit de l'état où il me voyait à Paris, et qui l'avait déjà porté à me faire les pièces que vous avez vues ci-dessus, l'obligea encore, malgré les radoucissements de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après (Retz, Jean-François De, *Mémoires*, p.119).

Le sens de l'énoncé détermine souvent l'antécédent auquel réfère le pronom de reprise. Lors d'une ambiguïté référentielle entre plusieurs antécédents pour le même terme de reprise, il arrive souvent que la valeur sémantique des référents lève toute équivoque. Ainsi, dans cet exemple (9), le pronom démonstratif *celle* est susceptible d'anaphoriser l'un des deux antécédents présents dans le segment précédent, *la défiance* ou *la confiance*. L'interprétation de ce rapport anaphorique n'est pas aisée, mais elle est guidée par le contexte. Dans ce sens, le recrutement de l'antécédent se fait sur la base des rapports dysphoriques et exécrables entre *Retz* et *Mazarin*, qui repose sur *une défiance* réciproque absolue. C'est essentiellement en se basant sur cette analyse sémantique que nous pouvons rattacher le pronom anaphorique *celle* à son antécédent *la défiance* qui présente une forte accessibilité référentielle par rapport au GN concurrent *la confiance*.

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

4. Le recrutement par la position syntaxique de l'antécédent dans l'énoncé

L'ambiguïté référentielle, en français classique, est le plus souvent due à la position syntaxique qu'occupe l'antécédent dans l'énoncé. Dans ce sens, pour Keenan et Comrie[1] (1977) la classification des référents selon leur degré d'accessibilité référentielle se fait sur la base de la position syntaxique que les syntagmes nominaux peuvent occuper dans l'énoncé. Ceci étant, les GN occupant la position *sujet* sont plus accessibles d'un point de vue référentiel que les GN qui occupent des positions régies par le verbe (le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect…).

> 10) La réflexion, qui n'était plus divertie par le mouvement, trouva sa place dans les esprits de ceux même qui y avoient le plus de part. *Monsieur le prince* dit au *Comte de Fiesque*, au moins à ce que ***celui-ci*** raconta, le soir, chez sa femme, publiquement : "Paris a failli aujourd'hui à être brûlé ; quel feu de joie pour le Mazarin ! Et ce sont ses deux plus capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer (Retz Jean-François De, *Mémoires* : t. 3 : 1650-1651, 1679, p. 503, partie 2).

Dans cet énoncé, la sélection du référent approprié pour le pronom démonstratif *celui-ci* pose problème. Les deux antécédents concurrents *monsieur le prince* et *le Comte de Fiesque* présentent le même degré d'accessibilité référentielle et chacun d'eux est susceptible d'être pris pour le référent du pronom anaphorique *celui-ci*. Néanmoins, la classification des antécédents selon leur degré d'accessibilité référentielle se fait sur la base de leur position syntaxique dans l'énoncé. En effet, le référent *monsieur le prince*, en fonction de *sujet*, présente une forte saillance topicale par rapport au deuxième référent concurrent *le Comte de Fiesque* en position de *complément d'objet direct*. Ceci étant, la classification référentielle des deux référents concurrents selon leur degré d'accessibilité référentielle se fait sur la base de leur position syntaxique dans l'énoncé. Le référent, ayant une forte accessibilité référentielle, serait le GN occupant la position syntaxique de *sujet* régissant ainsi le verbe introducteur du discours rapporté.

Nous pouvons signaler à la fin de ce travail que face aux ambiguïtés référentielles qui régissent les rapports anaphoriques en français classique, les linguistes, à l'inverse des remarqueurs, pour qui le recrutement de l'antécédent doit se baser sur un principe de proximité, essayent d'édicter d'autres règles et d'autres critères permettant de résoudre les rapports anaphoriques ambigus présentant une

[1]Cf. Keenan (1972) et en particulier Keenan et Comrie (1977) ; Comrie et Keenan (1979) et Comrie (1981), où on présente une interprétation plus faible de la hiérarchie, et Keenan et Comrie (1979), où on publie les données sur lesquelles la formulation de *la hiérarchie d'accessibilité* se fonde.

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

ambiguïté référentielle entre un terme anaphorique et plusieurs antécédents concurrentiels.

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons essayé d'apporter un éclaircissement vis-à-vis des problèmes des rattachements référentiels qui représentent un des traits marquant de la langue classique. Nous avons essayé également de mettre l'accent sur les problèmes relatifs à la localisation du référent visé par le pronom anaphorique lors d'une concurrence référentielle entre plusieurs antécédents présentant une forte accessibilité référentielle. Sur la base d'un corpus tiré des *Mémoires* de Jean-François de Retz et de l'*Education sentimentale* de Flaubert, nous avons pu démontrer que le rattachement référentiel du pronom anaphorique à un antécédent facilement repérable pose souvent problème en français classique par rapport au français moderne, puisqu'il ne s'avère pas toujours facile de trancher lequel des antécédents présents dans l'énoncé constitue le bon référent visé par le terme anaphorique. En se basant sur différents critères, nous avons essayé de résoudre cette indétermination référentielle en classant les référents selon leur degré d'accessibilité référentielle. Dans ce sens, les différents modes de recrutement mentionnés dans la deuxième partie de ce travail permettent de localiser le bon référent du pronom anaphorique. Ces critères s'opposent à l'approche textuelle édictée comme règle unique et absolue pour rattacher le pronom anaphorique à son propre antécédent.

Références

Apothéloz, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.

Bouhours, D., 1674, *Doutes sur la langue française*, Mabre Cramoisy, Genève, 1972.

Charolles, M. et Combettes, B., 1999, «Grammaire de phrase et contraintes textuelles : le cas des constructions détachées», *Verbum* XIII, 3, pp. 149-163.

Corblin, F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaines de référence*, Presses Universitaires de Rennes.

De Mulder, W., 1998, « *Celui-ci* et *celui-là* : encore un couple mal assorti? » *Recherches linguistiques*, 22, pp. 97-129.

De Mulder, W., 2000, « Démonstratifs et accessibilité », *Verbum XXII*, I, pp. 103-125.

De Retz, J.-F., *Mémoires*, 1675-1677, collection Folio Classique, Ed. Gallimard, 1717.

Fournier, N., 1998, «Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent», J. Baudty et Ph. Caron (éds), *Problèmes de cohésion syntaxique*, Presses Universitaires de Limoges, pp. 191-214.

Fournier, N., Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C., (eds), 2008, «La gestion des anaphoriques en discours au XVII^{ème} siècle : l'exemple du Cardinal de Retz», in : *Discours, diachronie, stylistique du français, Etudes en hommage à Bernard Combettes,* Bern, Peter Lang, pp. 326-341.

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)

Keenan, E., Comrie, B., 1977, «Noun phrase accessibility and universal grammar», *Linguistic Inquiry*, 8, pp. 63-99.
Kleiber, G., 1983, «Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs», *Le français moderne*, 51/2, pp. 99-117.
Kleiber, G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
Reboul, A., 1989b, «Pragmatique de l'anaphore pronominale», *Sigma*, pp. 12-13.
Reichler-Béguelin, M-J., 1989, «Anaphores, connecteurs et processus inférentiels», in Rubattel, C. (éd.), *Mémoires du discours*, Peter Lang, Berme, pp. 303-336.
Vaugelas, C., Favre De, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve Jean Camusat et Pierre Le Petit, édition De J. Streicher, Paris, Droz, 1934.

Achraf Ben Arbia, enseignant-chercheur, assistant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan (Tunisie). Doctorant en troisième année de thèse. Sujet de Thèse : Le fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques en français classique. *LR : Langues, Discours et Cultures*, ISSHJ (Tunisie)

BDD-A13355 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:58:47 UTC)